

Commune de BRETIGNOLLES
Séance du Conseil Municipal du vendredi 14 avril 2023

Date de la convocation	7 avril 2023
Participants	MAROT Vincent BERNARD Grégory GUERY Christophe MOINE Chloé POIDEVIN Matthieu BONNIN Luc FASILLEAU Elise JEREZ Céline POUSSET François HUYGHE Audrey GROLEAU Chantal CORNUAU Henri
Excusés	Henri CORNUAU donne pouvoir à Audrey HUYGHE Chloé MOINE donne pouvoir à Elise FASILLEAU François POUSSET donne pouvoir à Vincent MAROT
Absents	Matthieu POIDEVIN
Secrétaire de séance	Elise FASILLEAU
Ordre du jour	Délibération : Subventions associations ; Délibération : Avis Eolien ; Délibération : OGEC : Acompte contribution 2023 ; Délibération : Conservatoire : Heures éducation Musicale ; Informations diverses ;

Approbation du Conseil Municipal du 3 mars 2023

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du conseil municipal du 3 mars 2023.

Commune de BRETIGNOLLES
Séance du Conseil Municipal du vendredi 14 avril 2023

DEL 2023-21 Subvention association

Le conseil municipal a décidé d'accorder pour 2023, les subventions aux associations de la façon suivante :

Monsieur le maire informe que la plupart des associations ont été rencontré par les Adjointes et d'autres n'ont pas répondu et fera l'objet d'un vote dans le prochain conseil municipal.

Il propose d'aborder une à une les subventions et d'informer leurs demandes.

Subventions 2023	Voté en 2022	Voté en 2023
Association locales		
Etoile Filante de Cirières	200.00€	400€
Association Solidarité Paysan Poitou Charente	50.00€	50€
BAB	3000€	700€
Club du 3ème âge - Brétignolles Cirières	100.00 €	100€
CMDJ		300€
Les Anciens Combattants - Brétignolles	200.00 €	200€
La Bouquinerie - Brétignolles	1 200.00 €	1200€
Espérance pongiste - Brétignolles	4 000.00 €	4000€

Subventions nationales

Cette année, la contribution s'élève donc à 50€ par association.

Subvention 2023	Voté en 2022	Voté en 2023
Secours populaire	50€	50€
Banque alimentaire79	50€	50€
APF France Handicap	50€	50€
Prévention routière	50€	50€
France Alzheimer	50€	50€
Solidarité paysans	50€	50€

Demandes des associations.

-L'espérance pongiste souhaite investir dans 4 nouvelles tables , 2 seront acheté par Cerizay, et doivent racheter des maillots maintien de la subvention à 4000€

-La Bouquinerie. Cette année les membres du bureau demande un accès WIFI et un PC souhaite investir dans un système de code barre avec douchette, 29 familles adhérente, maintien de la subvention à 1200€

-CMDJ, conseil municipal des jeunes, demande une subvention pour leur projet de manifestation (chasse aux œufs de paques, tournois sportifs)

-BAB, l'association souhaite acheté un lave vaisselle, des gobelets avec leur logo.La demande est de 1600€, voté 700€.

-L'étoile filant demande une subvention exceptionnelle de 200€ en plus des 200€ habituel. Maintien de la subvention à 200€ + 200€ pour les 40 ans du club.

DEL 2023-22 Avis sur le projet éolien

Vu la délibération du 7 janvier 2022 – impact sur la commune de Brétignolles

Vu le Courrier annexé - motif d'opposition

Monsieur Le Maire résume les motifs d'opposition au projet éolien de Cirières tels qu'ils ont été détaillés en réunion préparatoire et qui seront portés à l'enquête publique tels que dans le courrier annexé.

Personne de souhaitant apporter de complément et en l'absence d'élément nouveau sur le sujet et le conseil ayant déjà largement débattu de ce sujet, il demande si l'on peut passer au vote

Le conseil municipal vote contre le projet éolien avec 10 voix contre et 1 abstention, le projet n'est pas approuvé.

Commune de BRETIGNOLLES
Séance du Conseil Municipal du vendredi 14 avril 2023

DEL 2023-23 – Acompte contribution OGEC – Fourniture et fonctionnement

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'école privée de BRETIGNOLLES a besoin d'un acompte pour financer la rentrée et les charges habituelles et qu'il faut délibérer en attendant le vote définitif du montant de la contribution.

En 2022, nous avons versés 50 614.20€, monsieur le maire propose 50% du versement de 2022 soit 25000€

Le Conseil Municipal après avoir délibéré,

- Décide à l'unanimité d'attribuer, pour l'année 2023 un acompte de 25 000€ en attendant le vote du montant définitif de la contribution

DEL 2023-24 -Agglo2b – Fixation et financement des heures d'éducation musicale au milieu scolaire année 2023-2024

Vu le courrier de l'agglomération du Bocage Bressuirais en date du 8 mars 2023 proposant par le biais de son Conservatoire de Musique, aux écoles, un temps d'Education Musicale en Milieu Scolaire (EMMS) pour l'année 2023-2024 au tarif horaire de 60,00 € TTC,

Après demande auprès de la directrice de l'école Sacré Cœur, la directrice a décidé de maintenir les heures d'Education Musicale mais pour 24 heures.

Il est proposé de reconduire l'aide communale à raison de 24 heures au tarif horaire de 60,00 € pour l'année 2023-2024.

Le conseil municipal à l'unanimité adopte cette proposition.

Informations diverses :

Le SIEDS lance des campagnes d'études, notamment sur le photovoltaïque, il souhaite aider les communes dans la crise énergétique.

Après épuisement de l'ordre du jour Monsieur le Maire propose de clôturer le Conseil Municipal

Séance levée à 21H40

Le Maire
MAROT Vincent

La secrétaire de séance
Elise FASILLEAU

Publié sur le site internet de la commune le